



SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNÉDIC

22 octobre 2024

ACTUALITÉS

Prévisions financières de l'Assurance chômage pour 2024-2027

Les nouvelles prévisions financières ont été présentées aux membres du Bureau.

Dans un contexte de reprise économique modérée, marqué par une baisse de l'inflation (environ 2,2 % en 2024, contre 4,9 % en moyenne en 2023), **l'Unédic anticipe des soldes dégradés, bien que positifs, du régime d'assurance chômage à l'horizon de la prévision.** Le désendettement du régime est freiné significativement par les prélèvements de l'État annoncés jusqu'en 2026 (12,05 Md€).

À partir de 2026, la poursuite de la montée en charge de la réforme 2023 et une conjoncture devenue plus favorable feraient reculer le nombre de chômeurs indemnisés à 2,4 M en 2027.

Les recettes du régime – en intégrant les prélèvements de l'État – seraient inférieures à ce qui était anticipé lors des précédentes prévisions en raison du contexte économique dégradé : **45,3 Md€ en 2024, 45,6 Md€ en 2025, 46,0 Md€ en 2026 et 51,1 Md€ en 2027.** Les dépenses du régime, quant à elles, diminueraient : **44,9 M€ en 2024, 43,9 Md€ en 2025, 42,5 Md€ en 2026 et 41,7 Md€ en 2027.** Ainsi, le solde de l'Assurance chômage s'élèverait à 300 M€ en 2024. Il serait ensuite de 1,8 Md€ en 2025, 3,5 Md€ en 2026 et 9,4 Md€ en 2027.

Bien que positif, le solde financier de l'Assurance chômage en 2024 ne devrait pas suffire pour rembourser les échéances dues, obligeant le régime à réemprunter sur les marchés financiers comme en 2023 dans un contexte de taux élevés.

Dans ces conditions, la dette du régime d'assurance chômage atteindrait 44,3 Md€ en 2027, contre 31,3 Md€ sans les prélèvements de l'État.

Les membres du Bureau adoptent les prévisions financières du régime pour 2024-2027.

Vidéo prévisions

Stratégie d'accès aux données

Les membres du Bureau prennent connaissance de la note dressant un état des lieux de **l'accès aux données nécessaires pour l'Unédic en vue de réaliser pleinement ses missions.**

L'Unédic a accès et exploite des données produites ou réceptionnées par différents opérateurs pour :

- informer et éclairer les partenaires sociaux et les Français ;
- prescrire et sécuriser les règles d'assurance chômage ;
- garantir le financement du régime ;
- accompagner la mise en œuvre par les opérateurs (Urssaf, Msa et France Travail).

L'objectif pour l'Unédic est de disposer d'une assise légale suffisante afin d'accéder et d'utiliser les données qui lui sont nécessaires.

La note précise les actions à mettre en œuvre pour accéder à de nouvelles données ou sécuriser des accès existants.

Compte-rendu de la Commission immobilière et des marchés

Un compte-rendu des cessions immobilières de l'Unédic a été présenté aux membres du Bureau.

L'activité de cession a connu une relative stabilité depuis la dernière réunion de la commission en juin dernier.

Sur recommandation de la Commission, les membres du Bureau valident la vente du site de Calais via la plateforme d'enchères Agorastore.

SUIVI

Situation financière de l'Unédic

La variation de trésorerie de l'Unédic s'est établie à -320 M€ en septembre pour atteindre -129 M€ en cumulé sur l'année 2024.

L'Unédic a reversé 68 M€ au titre des régularisations sur ses recettes techniques sur le mois de septembre.